



AFFICHÉ  
12 AVR. 2023  
MAIRIE DE CARROS

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° DP 25/2023  
PORTANT AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
Samedi 15 Avril 2023 - FOOD TRUCK

Nous, Ludovic OTHMAN, Adjoint délégué aux Sports, Commerces, Vie Associative, Emploi et Développement Economique,

- Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-21-1°
- Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-18
- Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22-2°
- Vu, le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment ses articles L2121-1 L2125-1 et suivants et L3111-1 et suivants
- Vu, l'arrêté portant délégation de fonctions à Monsieur Ludovic OTHMAN en date du 29 Mars 2022
- Vu, la Délibération du Conseil Municipal en date du 29 Mars 2018 portant modifications des tarifs d'occupation du domaine public
- Vu, la demande faite par Monsieur RANFTL Jasmin – Green Mama Truck en date du 3 Avril 2023

Considérant qu'il y a lieu de soutenir les manifestations d'intérêt général sur le territoire communal,

Considérant le caractère d'intérêt local de la demande il y a lieu d'autoriser temporairement l'occupation à titre gracieux du Domaine Public lors de ces manifestations.

ARRÊTONS

Article 1 :

Monsieur RANFTL Jasmin, sis 75 Bd de la Madeleine – 06000 NICE est autorisé à occuper le domaine public de façon précaire et révocable, **à titre gracieux**, le Samedi 15 Avril 2023 de 11h00 à 00h, le parvis du Forum Jacques Prévert pour l'installation de son camion Food-truck dans le cadre de l'animation organisée par l'association Bouge ton Uke.

Occupation du domaine public :

- Samedi 15 Avril 2023 de 11h00 à 00h00

Ouverture au Public :

- Samedi 15 Avril 2023 de 13h30 à 23h00